

Badefol qui traita avec le Chapitre de Saint-Jean de Lyon, pour la reddition d'Anse qui était un fief du Chapitre, eut connaissance du projet que le roi de France avait d'entamer des négociations avec toutes les compagnies qui infestaient le royaume, si toutefois ce projet de négociations était déjà conçu au mois de juillet 1365, car on voit par une bulle du pape Urbain V, que celles entamées entre le Chapitre de Saint-Jean, et Seguin de Badefol, pour la reddition d'Anse, avaient dû commencer au plus tard au mois de juillet de cette année. Quant aux négociations entamées par Du Guesclin avec les compagnies, au nom du roi de France, on voit par les pièces justificatives de la chronique du trouvère Cuvelier, publiée par M. Charrière, que ce fut seulement le 22 août 1365 que Du Guesclin promit d'engager les compagnies à le suivre en Espagne. D'après une note de M. Charrière, ce ne fut que vers la fin de septembre que Du Guesclin fit une convention avec les compagnies. Dans le cas où Seguin de Badefol aurait eu connaissance de l'intention du roi, de traiter avec les compagnies, ce qui paraît assez douteux, la détermination par laquelle il s'engageait à rendre les places et forts que ses Routiers tenaient dans notre province, et à sortir du royaume aurait été due surtout au désir ou à la nécessité de suivre les autres compagnies en Espagne où Du Guesclin devait les conduire.

D'après Froissart, ce fut bien la défaite de Rambaud qui obligea Seguin de Badefol et ses Routiers à évacuer notre province ; voici ce que dit Froissart à ce sujet :

« Par celle prise de Louis Rambaud rendirent ceux qui étoient en Brioude la ville au sénéchal d'Auvergne car puisqu'ils avoient perdu leur capitaine et toute la fleur de leurs gens, il n'y avoit point de tenue. Aussi firent ceux d'Eause (d'Anse) et autres forts qui se lenoient en Vellay et en Forez de leur partie, et furent tous lies (joyeux) ceux qui enclos quand on les laissa partir sauves leurs vies. Lors Louis Ram-